

# Labbeville

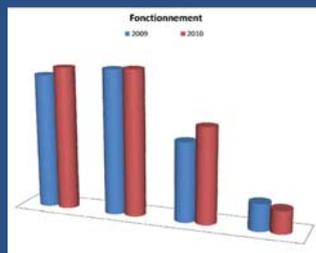


## infos



Le Bulletin d'informations  
Municipales  
Juin 2011  
n°37

Vie Pratique	p. 4
SMIRTOM du Vexin	p. 7
Commission Urbanisme	p. 7
les zones humides	p. 9
Commission travaux	p. 12
Les P'tits Loups du Vexin	p. 14



Budget 2011 p. 8



La St Jean 2011  
Soirée Spectacle



Circuits Pédestres p. 10



Orchidée sauvage



Ce bulletin du 1er semestre 2011 est l'occasion de vous donner des renseignements pratiques et présenter les événements et les évolutions des projets en cours dans la commune.

J'aurais aimé vous annoncer que le choix final du mode d'assainissement (création d'une station locale ou rattachement à la station d'épuration de

Butry) était enfin arrêté mais par choix politiques et écologiques, les organismes financeurs nous amènent à différer cette décision, d'autres éléments importants doivent nous être communiqués par le Syndicat Intercommunal de Collecteur et de Traitement des Eaux Usées, gestionnaire de la station d'épuration de Butry.

Le contrat de Bassin qui finance en partie notre assainissement est en suspens jusqu'en septembre.

Je vous avais fait part, lors de la cérémonie des vœux en janvier de mon inquiétude devant l'état des routes après le long épisode neigeux de cet hiver. Depuis les élections de 2011, le Conseil Général nouvellement installé a décidé d'adopter des mesures de premières urgences pour aider les communes à effectuer les travaux de voirie indispensables à la sécurité. Aucune autre décision n'a été prise quant à un éventuel subventionnement des travaux de réfection complète de la voirie. Affaire à suivre...

Un projet qui avance bien est celui de la création d'équipements relatifs à la petite enfance prévus à ENNERY (crèche, centre de loisirs des 3 à 6 ans et Jardins Pédagogiques) mis en place par la Communauté de Communes de La Vallée du Sausseron dont Labbeville fait partie. L'étude de faisabilité est menée conjointement avec la recherche de financement.

Du côté scolaire, avec l'évolution en hausse des effectifs, le R.P.I. a obtenu l'ouverture d'une classe à Frouville pour la rentrée prochaine. Ceci permettra d'optimiser le travail des enseignants et le confort de vie scolaire des élèves.



Quant aux autres projets, ils sont développés au fil de ce bulletin (pour suites des travaux prévus au Contrat Rural qui concernent 2 bâtiments communaux le Foyer Rural et le local de stockage derrière l'école, la mise en conformité électrique de l'église (électricité et chauffage).

La période des congés arrive à grand pas et s'annonce ensoleillée, je souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances, à Labbeville ou ailleurs, en famille, entre amis ou en solitaire.

C'est avec plaisir que nous nous retrouverons à la rentrée en pleine forme. Rentrée à placer, je l'espère pour tous, sous le signe de la sérénité et de la constructivité.

Lyne RENARD

## Mairie de Labbeville

1, grande rue  
95690 Labbeville

Tel: 01 34 70 60 15  
Fax: 01 30 34 71 17

[www.labbeville.fr](http://www.labbeville.fr)  
E-mail: [mairie@labbeville.fr](mailto:mairie@labbeville.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi 09h30 - 12h30

Mardi 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 17h00

## Horaires d'ouverture de la Mairie en juillet et août

mardi et jeudi de 14 H. à 18 H.

Fermeture du secrétariat pour travaux d'archivage du lundi 11 juillet au 17 juillet inclus.

Permanence du Maire et des Adjointes  
les Mardis et Jeudis



**M. Jean-Marie Delière**  
01 34 70 84 73  
06 22 58 70 62



**M. Michel Richard**  
06 74 28 47 74



**M. Christan Dumet**  
01 34 70 80 17  
06 85 58 49 89



**M. Alain Devillebichot**  
01 39 37 80 43  
06 09 11 01 23



**M. Sylvain Berté**  
01 39 37 80 93  
06 62 49 30 32



**M. Marc Audren**  
01 34 70 62 97



**M. Thierry Meyer**  
01 30 34 71 56  
06 07 13 37 72



**M. Jean-François Foucart**  
01 34 70 62 30  
06 33 24 04 55



**Mme Christine Hennebelle**  
01 30 34 70 66

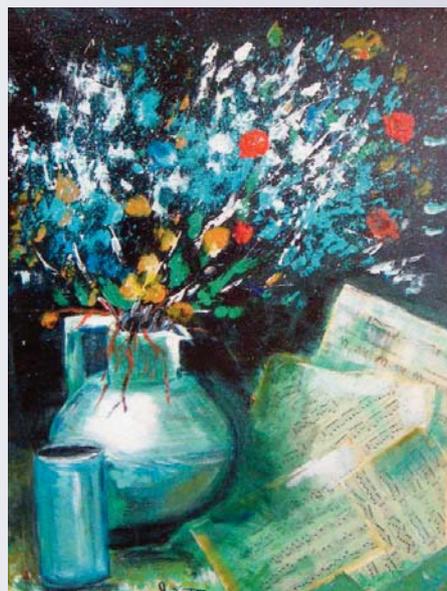


**Mme Caroline Chapotin**  
01 30 34 71 12

## Salon artistique

Le 18ème salon artistique de peintures et sculptures du foyer rural de Labbeville s'est tenu du 2 au 10 avril dernier. Au vernissage, nous avons été encouragés par la présence de M Philippe Houillon, député maire de Pontoise, M Jean-Pierre Becquet, conseiller général maire d'Auvers, Mme Lyne Renard, Maire de Labbeville, M Henri Jallet, maire de Menouville. Monsieur Jean-Pierre Borges, maire d'Ennery, Président de la fédération des foyers ruraux du Val d'Oise, retenu à Sagy pour une réunion fédérale, nous a fait parvenir l'allocution qu'il avait prévue pour cette occasion : « Nous proposons cette année la 18ème édition de ce salon artistique qui, comme d'habitude est d'excellente qualité et prouve le talent de nos artistes. Vous pouvez apprécier et admirer la qualité de leurs toiles et nous les remercions d'avoir bien voulu exposer dans notre village, dans notre foyer. Justement, c'est bien le rôle d'un foyer d'organiser ce genre de manifestation et de promouvoir les artistes locaux. Rappelons brièvement que les foyers ruraux doivent être un lieu

d'animation pour la population du village et mettre en place des activités sur les plans sociaux, culturels et sportifs, ceci en fonction des capacités des équipes en place et des équipements



mis à la disposition par les municipalités. Dans le Val d'Oise, nous comptons aujourd'hui plus de 52 foyers pour plus de 7 000 adhérents cotisants avec une progression de 500 adhérents en 2010. C'est dire l'importance de notre mou-

vement et le rôle essentiel qu'il joue dans le milieu rural. Le foyer de Labbeville participe, vous le savez, à cette politique qui fait vivre nos villages. Pour terminer cette rapide présentation, je signalerai qu'un nouveau paysage se dessine pour les foyers, celui de la mise en place des intercommunalités. Il faut nous y préparer, prendre en compte cette nouvelle structure, nous y associer et nous y associer, tout en conservant notre autonomie, avec les autres foyers qui existent dans ce même secteur administratif. » Le foyer de Labbeville y travaille conjointement avec Ennery, Epiais, Nesles, Vallangouard et les autres, afin d'élargir nos activités, d'échanger notre matériel, de monter des activités difficiles à mettre en œuvre tout seul, enfin continuer à exister dans ce nouveau contexte.

J-F Foucart



## Hopitaux- Cliniques

Centre hospitalier de Pontoise  
Clinique Sainte Marie (à OSNY)  
01.34.20.96.96.

La clinique Conti et L'Hôpital - Fondation Chantepie-Mancier à L'Isle-Adam  
0826 968 968

## MEDECINS GENERALISTES

AUVERS-SUR-OISE

Le Queignec Jean-Louis 23 rue Pois 01 30 36 10 65

Salon Michel 37 rue François Villon 01 30 36 75 58

Deschamps-Bardouillet Martine 01 34 48 00 90

Heurtin Bernard Villon 01 30 36 70 46

ENNERY

Payet Jean-Philippe 01 30 32 47 34

NESLES LA VALLEE

Hoizey Yves 01 34 70 67 70

VALLANGOUJARD

Bellenot Jean-Pierre 01 34 66 55 22

## INFIRMIER(E)S

AUVERS-SUR-OISE

Richard Emmanuelle et Gueux Claudine  
01 30 36 75 24

ENNERY

Ferrier Louisa 01 30 32 52 59

Schitter Catherine 01 30 37 15 84

NESLES-LA-VALLEE

Tristram Christelle 01 39 37 81 88

## MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

AUVERS-SUR-OISE

Gillet Alain 01 30 36 74 77

Touboul Corinne 01 30 36 16 90  
06 80 84 36 64

Vercammen Denis 01 30 36 18 14

ENNERY

4 LE TALLEC Jean-Marie 01 30 32

66 12

BORGES Jean-Daniel 01 30 32 66 12

NESLES-LA-VALLEE

Lorentz Alain, Pouliquen Catherine et Bax Huguette  
01 34 70 65 03

## Quelques règles pour bien vivre ensemble

Notre comportement doit être dicté par le respect de autres ; c'est de chacun de nous que cela dépend. En règle générale, toutes les nuisances sont à éviter, qu'il s'agisse des bruits (musique, bricolage, klaxons, moteurs, aboiements, cris) ou des nuisances visuelles mauvais entretien, décharges, bric à brac inesthétique, papiers jetés n'importe où,...).

**Balayage des trottoirs** : les habitants sont tenus de balayer le trottoir sur le devant et les côtés de leur habitation.

**Entretien des abords de propriétés** : les riverains doivent élaguer les arbres, les arbustes ou haies qui ne doivent pas gêner le passage des piétons, ni empêcher la visibilité pour la circulation des automobilistes.



## Gestion des nuisances sonores occasionnelles

Nouveaux horaires prescrits par arrêté municipal

Jours ouvrables : 8h30 -12h et 14h30 - 19h30.

Les Samedis : 9h00- 13h00 et 16h00 - 19h00.

Les Dimanches et jours fériés: 17h - 19H00.

## GENDARMERIE

01 34 73 34 17

Participez à la lutte contre les cambriolages si des comportements vous semblent douteux. Et avant votre absence pensez à prévenir la Gendarmerie de Parmain. Des rondes sont organisées.

71, rue du Maréchal Foch  
95620 Parmain



## Pièces administratives

**Les passeports biométriques** sont en circulation depuis le 14 mai 2009, Seules les Mairies équipées sont en mesure de les délivrer. Pontoise, l'Isle Adam, Auvers s/Oise sur RdV 01.30.36.70.30 figurent sur la liste (95) consultable en Mairie de Labbeville. Les formulaires de demande peuvent être délivrés en Mairie de Labbeville. Vous obtiendrez tout autre information sur le site de la Préfecture



[www.val-doise.pref.gouv.fr](http://www.val-doise.pref.gouv.fr)

Hormis les destinations nécessitant un passeport, la CNI est obligatoire pour le transport aérien. Pensez-y pour vos enfants même en bas âge, le livret de famille ne suffit plus.

## Le service téléassistance

Il permet aux bénéficiaires d'être reliés 24 H sur 24 et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute et donc de recevoir l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage

Le Conseil général finance la prestation de 14,19 € mensuels :

- intégralement pour les personnes non imposables,
- partiellement pour les personnes imposables et bénéficiaires de L'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Ce dispositif mis en place par le Conseil général permet d'améliorer le maintien dans de bonnes conditions des personnes âgées et handicapées à leur domicile, leur offrant ainsi une vie plus sereine.

Pour plus d'informations  
01 46 12 12 12

## Recensement militaire:

Il est obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire

## REPAS A DOMICILE

Service instructeur : Direction des personnes âgées. Service information et soutien à domicile pour les personnes âgées tél : 01 34 25 76 43

La demande est à déposer auprès du C.C.A.S. de votre commune : Conditions à remplir disposer de ressources qui ne soient pas supérieures à celles prévues (soit 692,43 euros/mois pour une personne seule et 1147 euros pour un couple)

## CINEPASS VO : LE CINEMA A TARIF REDUIT POUR LES COLLEGIENS

La carte Cinépass VO, créée par le Conseil Général, permet aux collégiens de bénéficier de réductions dans 20 cinémas du Val d'Oise.

Entièrement gratuite, cette carte est valable pour toutes les séances, 7 jours sur 7, y compris pendant les vacances scolaires. Elle est personnelle et comprend l'identité du collégien ainsi que son établissement. Elle donne droit à des réductions de 0,5 à 2,5 € selon le cinéma. 20 cinémas participent au dispositif.

## Les bibliothèques des villages voisins vous reçoivent :

Si vous désirez un document particulier, vous pouvez le réserver car les bibliothécaires travaillent avec la bibliothèque départementale (BDP).

### GENICOURT :

La bibliothèque est ouverte au public les mercredis de 14H30 à 16H30 les jeudis de 16H à 17H30 les samedis de 10H30 à 12H30.

Les enfants et les adultes sont attendus. L'inscription est gratuite. Le prêt est de 3 livres pour 3 semaines et de 2 CD ou CD-ROM pour 2 semaines.

Animation de ce trimestre :

Expo ouverte à tous jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : Les elfes, les lutins et les fées.

**ENNERY** : ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16H30 à 18H.

**EPIAIS-RHUS** : Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 10H à 12H. Françoise vous lit des al-

bums.

Les autres mercredis de 16H à 18H.

Les vendredis de 16H30 à 18H30.

Les samedis de 10H à 12H.

**NESLES LA VALLEE** : mercredi après-midi.

Venez rendre visite à nos bibliothécaires pour peut-être vous inscrire en septembre.

## Transports scolaires



Titre de transport (collège, lycée et BTS)

Nous vous demandons de vous faire connaître auprès de la Mairie pour vous inscrire sur la liste des élèves scolarisés au collège, lycée et BTS à la rentrée 2011/2012.

Giroux devient Céobus. Attention de ne pas rater votre bus à cause de ce changement de nom et de couleur.

## L'aire de jeux

Où les plus jeunes pourront exercer leur habileté sportive, les adultes pourront se reposer ou bavarder ; les plus grands pourront se rencontrer pour des matches de ping-pong.

C'est un espace convivial, près de l'école, à l'abri de la haie pour attendre les élèves, pour goûter, ou se rencontrer.

Nos amis les animaux n'ont pas été oubliés. S'ils fréquentent l'endroit, aucunes excuses! Il reste propre.

Invitation permanente pour glisser, rebondir, concourir, échanger et rire.



## Depuis le 1er juin : déclenchement du niveau de veille saisonnière du plan canicule 2011

Cette veille permet de détecter la survenue d'une canicule et active un dispositif d'information et de communication, avec notamment le numéro vert 0800 06 66 66. A Labbeville toute personne le souhaitant, peut s'inscrire en Mairie, afin de bénéficier d'une attention particulière les jours de grande chaleur.

## Agenda

**Le 17 juin : Conseil Municipal**

**Le 19-20 juin: Fête d'Hédouville**

**Le 25 juin: Fête de la St Jean à Labbeville**

Le comité d'animation de notre commune organise le grand pique-nique de la St Jean au centre du village. Un apéritif sera offert. Barbecue à disposition, amenons nos grillades et notre bonne humeur. Cette année au programme:

**Soirée spectacle**

«Le Petit Cabaret» avec **Pascal Fleury**, animation musicale, la buvette sera tenue par la municipalité. Comme pour les éditions passées nous vous attendons nombreux.

**Le 11 Septembre: Jeux intervillages à Génicourt**

Suite à la victoire en septembre dernier de l'équipe de Génicourt, nous devons relever les défis de la 33<sup>ème</sup> édition de la fête Cantonale.



# Calendrier 2011 du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
Jour	Sem		Jour	Sem		Jour	Sem		Jour	Sem		Jour	Sem		Jour	Sem		Jour	Sem		Jour	Sem	
1 M			1 V			1 L			1 J			1 S			1 M			1 J			1 D		
2 J			2 S	26		2 M			2 V	35		2 D	39		2 M			2 V	48		2 L		
3 V	22		3 D			3 M			3 S			3 L			3 J			3 S			3 M		
4 S			4 L			4 J	31		4 D			4 M			4 V	44		4 D			4 M		
5 D			5 M			5 V			5 L			5 M			5 S			5 L			5 J	1	
6 L			6 M			6 S			6 M			6 M	40		6 D			6 M			6 M		
7 M			7 M	27		7 D			7 M			7 V			7 L			7 M			7 S		
8 M			8 J			8 L			8 M	36		8 S			8 M			8 J			8 D		
9 J	23		9 S			9 M			9 V			9 D			9 M			9 J	49		9 L		
10 V			10 D			10 M			10 S			10 L			10 J			10 V			10 S		
11 S			11 L			11 J	32		11 D			11 M			11 V			11 D			11 M		
12 D			12 M			12 V			12 L			12 M			12 S			12 L			12 J	2	
13 L			13 M			13 S			13 M			13 M	41		13 D			13 M			13 M		
14 M			14 J	28		14 D			14 M			14 V			14 L			14 M			14 S		
15 M			15 V			15 L			15 J	37		15 S			15 M			15 M			15 D		
16 J	24		16 S			16 M			16 V			16 D			16 M			16 M			16 L		
17 V			17 D			17 M			17 S			17 L			17 J			17 S			17 M		
18 S			18 L			18 J	33		18 D			18 M			18 V			18 D			18 M		
19 D			19 M			19 V			19 L			19 M			19 S			19 L			19 J	3	
20 L			20 M			20 S			20 M			20 M	42		20 D			20 M			20 M		
21 M			21 J	29		21 D			21 M			21 V			21 L			21 M			21 S		
22 M			22 V			22 L			22 J	38		22 S			22 M			22 M			22 D		
23 J	25		23 S			23 M			23 J			23 D			23 M			23 M			23 L		
24 V			24 D			24 M			24 S			24 L			24 J			24 V			24 M		
25 S			25 L			25 J	34		25 D			25 M			25 V			25 D			25 M		
26 D			26 M			26 V			26 L			26 M			26 S			26 S			26 L		
27 L			27 M			27 S			27 M			27 M	43		27 D			27 M			27 M		
28 M			28 J	30		28 D			28 M			28 V			28 L			28 M			28 M		
29 M	26		29 V			29 L			29 J	39		29 S			29 M			29 M			29 D		
30 J			30 S			30 M			30 V			30 D			30 M			30 M			30 L		
			31 D			31 M			31 L			31 L	44		31 M			31 S			31 M		
Ordures Ménagères			Verre			Emballages			Journaux Revues Magazines														

## SMIRTOM du VEXIN

ASSEMBLEE GENERALE DU SMIRTOM DU 26 AVRIL 2011



L'assemblée générale du SMIRTOM s'est tenue à La Villeneuve St Martin sous la présidence de J-C Boirau. A l'ordre du jour figuraient notamment l'adoption du Budget Primitif et du Budget Annexe de la Collecte Sélective ainsi que le Coût du Service facturé à l'habitant pour l'année 2011. Ces points ont été adoptés à l'unanimité. Les questions diverses ont été consacrées à la mise en place du nouveau service de la Collecte Sélective qui entrera en vigueur le 6 juin 2011. Un calendrier a été remis aux délégués. Ce document a été distribué à tous les habitants de Labbeville. Une « Feuille du Tri » sera prochainement distribuée par les soins du SMIRTOM et répondra aux questions que vous pourriez encore vous poser. L'étude menée en amont du changement de périodicité de la collecte sélective a démontré que les bacs, à de rares exceptions, ne sont pas présentés toutes les semaines ou ne sont pas pleins. La collecte tous les 15 jours du verre, des emballages, des journaux et des magazines ne devrait donc pas poser de problème. Elle en posera d'autant moins si chacun prend l'habitude de compacter les bouteilles en plastique, les briques de lait et de jus de fruits, réduisant ainsi leur volume des 2/3. Si, malgré cette précaution, vous avez besoin des bacs

supplémentaires ou de plus grande capacité, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

C. Dumet

## Commission Urbanisme

Son rôle est d'examiner les demandes de permis de construire ou les déclarations préalables de travaux qui sont effectuées par les Labbevillois. Ces documents sont ensuite transmis aux services compétents pour instruction (Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale de l'Équipement). **Si vous envisagez de faire**



**réaliser des travaux, n'omettez pas de consulter la mairie au préalable et de prévoir un délai.** En effet, il est probable qu'un dossier doit être constitué et que l'examen de celui-ci

par les intervenants cités prendra un certain temps. Pour information et afin d'illustrer la diversité des projets, nous indiquons ci-après les dossiers accordés sur l'année écoulée. Permis de construire : 95328100006 accordé le 03/0/2011 à M.J-P Martin pour la construction d'un garage ; 95328100007 accordé le 15/03/2011 à M. M Piacitelli pour la restructuration d'une grange en maison individuelle ; 95328100008 accordé le 12/04/2011 à la commune de Labbeville pour la construction d'un local de stockage. Demande préalable de travaux : 95328100009 accordée le 08/07/2010

à Mme Pagezy pour la réfection d'un mur de clôture ; 95328100010, accordée le 22/07/2010 pour le changement d'un portail et d'un portillon ; 95328100012, accordée le 12/08/2010 à la commune de Labbeville pour la réfection partielle du mur et de l'entrée du cimetière ; 95328100013, accordée le 20/09/2010 à M Carpentier pour l'installation d'une piscine ; 95328100017, délivrée le 23/11/2010 à M G Collard pour la création d'une clôture et le changement d'un portail ; 95328100009 délivrée le 25/02/2011 à M Le Roux pour une surélévation de construction ; 953281100001, accordée le 15/03/2011 à M Mme Jeanjean pour le remplacement de fenêtres ; 953281100002 accordée le 15/03/2011

à la commune de Labbeville pour la réfection partielle du mur du cimetière ; 953281100003, accordée le 31/03/2011 à M G Deliège pour la réfection de la toiture d'un appentis.



# BUDGET / FINANCES 2011

Dans sa séance du 28 avril 2011 votre conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- le compte administratif
- le compte de gestion 2010, visé par l'agent comptable,
- l'affectation des résultats 2010 sur le budget primitif 2011,
- le budget primitif pour 2011.

Les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation, tels qu'ils ont été présentés par la commission budget / finances, ont été adoptés à une large majorité (1 voix contre et 10 voix pour).

Le budget présenté au vote se veut tout à la fois raisonnable et optimiste. Optimiste car nous maintenons notre programme d'investissement et d'entretien de notre patrimoine communal à un niveau qui permet de le mettre

en valeur. Raisonnable car l'ensemble de nos charges de fonctionnement est bien maîtrisé. Seuls les postes charges à caractère général et de gestion courante, sont en augmentation par rapport au budget primitif 2010. Ceci est dû à une évolution sensible des postes voirie (+ 5.000€), entretien du matériel (+ 4.700€) et de la participation que notre commune verse au Syndicat scolaire (+9.105€). Cette maîtrise de nos dépenses nous permet de maintenir au même niveau que l'an passé les taux de nos trois taxes soit 11,70% pour la taxe d'habitation, 5,15% pour le foncier bâti et 50,27% pour le foncier non bâti. Il faut toutefois noter que le Trésor Public nous a communiqué des chiffres qui font évoluer à la hausse les bases d'imposition de 2,65%, dont 2% dus à l'inflation.

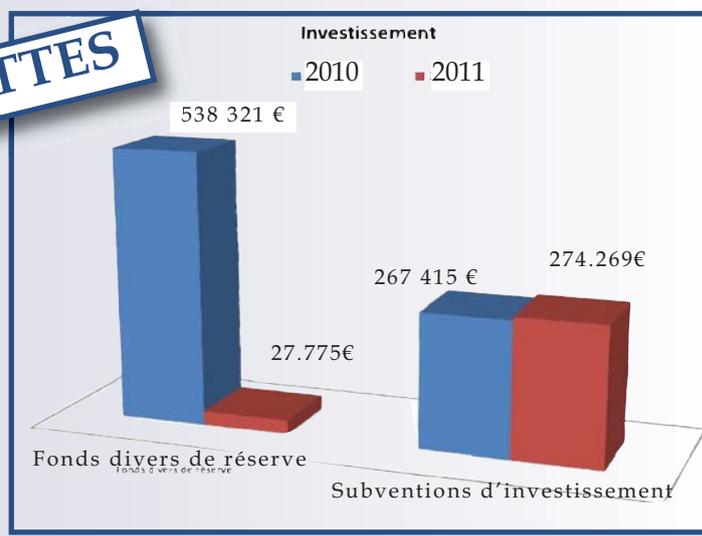
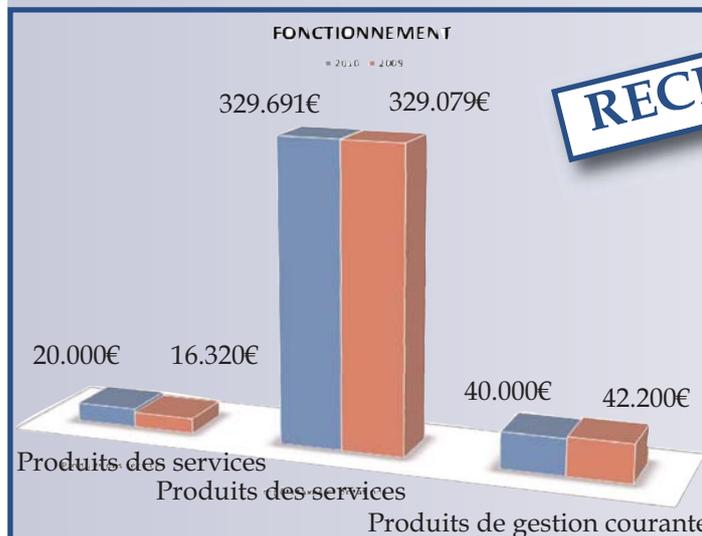
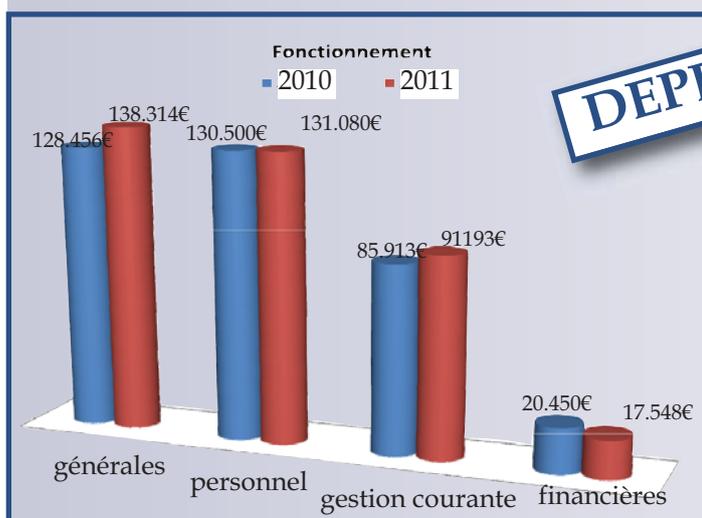
Par nature, les documents budgétaires sont rébarbatifs. Nous en indiquons donc les principales données ci-dessous. Bien entendu, ceux des Labbevillois qui le souhaitent peuvent obtenir des précisions auprès de leurs élus ou de la mairie :

## Compte Administratif de l'exercice 2010 :

Recettes 2010 : 447 425 euros  
 Dépenses 2010 : 488 936 euros  
 Solde de l'exercice 2010 : 481 157 euros

## Comparaison des budgets primitifs votés pour 2010 et 2011 :

De ces budgets, nous pouvons extraire les grandes masses suivantes :



# Taux des taxes foncières 2010 et 2011 pour Labbeville et comparaison avec les taux moyens communaux pour 2009 et 2010

T A X E	Labbeville		Niveau national		Niveau départemental	
	2010	2011	2009	2010	2009	2010
<b>Habitation</b>	11,70%	11,70%	14,97%	23,54%	15,41%	22,75%
<b>Foncier bâti</b>	5,15%	5,15%	19,32%	19,67%	19,67%	20,11%
<b>Foncier non bâti</b>	50,77%	50,77%	45,50%	48,18%	59,67%	63,04%

## Les zones humides



Le P.N.R. réalise une étude sur les zones humides de la **Communauté de Commune de la Vallée du Sausseron** et nous a demandé de publier l'encart ci-dessous, ce que nous faisons bien volontiers..

Les zones humides : un patrimoine en danger  
Les zones humides constituent un patrimoine exceptionnel non seulement en raison des nombreux

services qu'elles rendent à l'Homme mais également par leur intérêt écologique. Elles participent en effet à la régulation du débit des cours d'eau, à l'alimentation des nappes souterraines et superficielles, elles jouent un rôle important dans l'épuration de l'eau. ..Leur rôle social de détente, économique pour la pêche, la chasse n'est pas à démontrer. En outre, en France métropolitaine, bien qu'elles ne couvrent que 3% du territoire, elles hébergent un tiers des espèces végétales remarquables ou menacées, la moitié des espèces d'oiseaux et la totalité des espèces d'amphi-

biens et de poissons. Encore aujourd'hui, et ce malgré les engagements de l'Etat pris lors du Grenelle de l'Environnement, leurs surfaces ne cessent de diminuer. Elles sont en effet toujours considérées comme des milieux insalubres et/ou non rentables pour l'Homme. On estime ainsi que 50% des zones humides du territoire français ont disparu en environ 30 ans à cause de drainages, assèchements, curages, pollutions, remblaiements, urbanisation... Le bassin versant du Sausseron accueille de nombreuses zones humides avec des typologies variées

(prairies humides, mégaphorbiaie, aulnaies, mares, étangs, rivière...) Afin d'enrayer la disparition de ce patrimoine constatée à l'échelle nationale, la communauté de communes de la Vallée du Sausseron lance en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français un diagnostic sur les zones humides de son territoire afin d'en avoir une vision globale et ainsi définir des priorités en terme d'intervention et de protection. Si vous êtes inté-

ressé par cette démarche et souhaitez obtenir des conseils d'un écologue afin d'améliorer la qualité biologique de votre zone humide, merci de prendre contact avec la personne référente de notre commune (Michel Richard 06 74 28 47 74) ou Nicolas Galand, chargé de mission faune-flore au P.N.R. (01 34 48 66 10).

C. Dumet / M Richard.

## Circuit des lavoirs

Départ place de l'École.  
(Tour de ville, longueur : 6,5 kms) :

1-Prendre à gauche la Vieille Rue jusqu'au lavoir du Centre (19ème s) prendre en face la rue du Moulin (anc



moulin à huile) jusqu'à la rue du Château. Prendre le chemin de Paris à droite derrière l'église St Martin (construite à partir de 1066 à l'initiative de Dreux dit Dreux de Jérusalem. Belle rosace du 13ème). Au début de ce chemin, derrière l'église, se dresse une petite construction qui a servi de prison / cellule de dégrisement jusque dans les années 1940. Continuer sur le chemin de Paris puis, à gauche la rue Chantepie (commence en talus à l'angle d'une propriété). Suivre cette rue qui porte le nom du propriétaire de l'une des fermettes qui y étaient édifiées. Au bout, tourner à droite dans la rue du Château. Longer le parc (vue sur le parc et la façade de ce château construit en 1621-1623 par Geoffroy Lhuillier sur les bases d'un édifice plus ancien (14ème s ?)

2-Prendre la 1ère rue à gauche et franchir le Sausseron sur le pont de l'Union (construit au 19ème s par les habitants eux-mêmes) qui marque le début de la rue du Petit Biard (lavoir). Dans un renforcement du mur d'enceinte du parc, se trouvait une fontaine dite « coupe oreille » car, au Moyen-Âge, celui qui y prélevait de l'eau sans s'acquitter du péage dû au seigneur Boivin risquait fort de se faire trancher une oreille. Continuer jusqu'au carrefour et prendre à gauche la rue de l'An-

cienne Gare (ligne de Valmondois à Marines, fermée en 1949). Longer le terrain de boules, continuer tout droit par la rue Neuve puis la promenade de Ramponne. Suivre cette dernière sur env 600m et prendre à gauche la sente de l'Abreuvoir (lavoir).

3-Au sortir de la sente, prendre la Grande Rue sur la droite puis la 1ère rue à gauche (rue Haute du Mesnil).

Au bout de celle-ci, prendre sur la gauche le chemin de Mézières et le suivre jusqu'au carrefour des Quatre Chemins (Croix Bastard). Traverser le carrefour (visibilité réduite) et continuer sur le chemin de

Mézières jusqu'à la Croix à Baptiste (poste de transformation électrique). Les croix Bastard et à Baptiste sont des croix que les carriers édifiaient à la fin de l'exploitation de leur carrière. A la Croix à Baptiste, prendre à gauche le chemin de Paris.

4-Au carrefour\*, continuer sur le chemin de Paris puis prendre à gauche dans le chemin Boury et retour à l'école.

\*un panneau indiquera bientôt un beau point de vue sur le village à 300m environ. On peut y voir une statue de la Vierge. Erigée en 1946, cette statue fait référence à deux dates de l'histoire de Labbeville : 20 janvier 1668 et 30 août 1944. La 1ère rappelle que le village a été épargné par une épidémie de peste. La seconde, qu'un dépôt de munitions a explosé lors de la libération de Labbeville, sans causer de perte autre que matérielle.

(descriptif réalisé à l'appui des recherches effectuées par D. BEAUDOUIN et R. NOËL)

Afin de mieux faire connaître nos villages, la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron a créé une commission dont le but est la reconnaissance et la description de circuits du type « tour de ville » (env 5 à 6 Kms) ainsi que celle de circuits « inter villages » (env 11 à 14 Kms). Cette commission est présidée par J-P STALMACH, Maire d'Epais-Rhus. L'idée est, en s'appuyant sur le travail effectué dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée, de coordonner nos efforts avec ceux du CODERANDO, du PNR du Vexin puis, de publier les circuits retenus dans des brochures éditées par le PNR. Pour Labbeville, le travail a été effectué au sein de la Commission « Affaires agricoles, environnement » animée par M. RICHARD et composée de M. AUDREN, C. CHAPOTIN, J-M DELIÈGE et C. DUMET auxquels se sont joints J-F-FOUCART et E. GARREAU.

Vos représentants se sont appuyés sur le travail effectué par nos employés communaux pour la réouverture des chemins de Méru et des Hayettes et 4 circuits ont été proposés à la commission de la CCVS :

- Circuit des Lavoirs (tour de ville, longueur 5,3 Kms ou 6,5 Kms)
- Les Quarante Hectares (env. 11 Kms)
- La Remise de la Cabane et sa variante (env. 14 Kms et 11 Kms)
- Circuit des Croix (env. 11 Kms)

Les quatre circuits ont été reconnus, validés et les autorisations de balisage délivrées. Toutefois, le circuit des Croix nécessite un travail de débroussaillage sur le territoire de Vallangoujard avant d'être balisé, nous publierons son descriptif ultérieurement. Sans doute quelques uns d'entre vous connaissent-ils déjà ces circuits. Pour les autres, nous joignons les descriptifs. N'hésitez pas à utiliser ces itinéraires car, pour paraphraser une ancienne publicité : Les chemins s'usent et disparaissent si on ne s'en sert pas !

A bientôt donc sur les chemins.

C. DUMET



## Les Quarante Hectares

(10,6km, 2h30 environ)

Parking : Place de l'École. Départ de la randonnée : église St Martin.

Quitter le parvis par la droite, passer devant la mairie et prendre en face la rue du Moulin. Au bout de celle-ci : le lavoir du centre et la ferme Maigniel, dernière exploitation agricole de Labbeville. Prendre à droite la Vieille Rue, puis à gauche la rue de la Bauve ; laisser à gauche la promenade de Ramponne et monter vers le plateau. Passer la Croix à Nicolas Joly et prendre tout droit le chemin de Méru.

Au bout, tourner à gauche (rep 1) dans le chemin de Frouville à Vallangoujard et le suivre jusqu'au bout où il rejoint celui de Labbeville à Menouville. Prendre ce chemin sur la droite en direction de Menouville, longer le centre aéré, traverser la D 927 (attention circulation intense et rapide) continuer en face sur environ 250m.

On arrive devant une mare et un lavoir, seul endroit abrité du parcours

A l'entrée de Frouville tourner à droite (rep 3) et suivre la D151 sur environ 300m. Prendre la 1ère rue à droite (rue du Margat) et la suivre jusqu'à un lavoir ; face à celui-ci prendre un chemin et le suivre sur environ 900m jusqu'à la route de Labbeville à Frouville ; prendre celle-ci sur la droite, la suivre sur 400m puis tourner à droite au sommet de la côte (attention faible visibilité) suivre ce chemin jusqu'à la Croix à Nicolas Joly et tourner à gauche. Descendre la côte (joli coup d'œil sur le village) et retour Place de l'École par la rue de la Bauve et la Vieille Rue.

## La Remise de la Cabane

(8,5 km, 2h 1/4)

Départ et parking : Place de l'École.

Prendre en face le Chemin Bourry, puis à droite le Chemin de Paris (beau point de vue sur le village à 200m à gauche au 1er croisement) Continuer sur le chemin de Paris en direction de la Croix à Baptiste (poste de transformation électrique). Tourner à droite en direction de la Croix Bastard.

Juste avant le carrefour prendre à gauche (rep 1) en direction du Bosquet. 500m après le Bosquet, prendre un chemin sur la gauche et le suivre jusqu'au bout. Tourner à droite et continuer jusqu'à la D 79. Traverser celle-ci à la hauteur

d'un petit poste de transformation et continuer tout droit sur le chemin qui mène au bois de Gérolay.

Après 1,2km sur ce chemin, prendre à gauche en direction du Bois de Cocus (rep 2, jonction avec la variante décrite ci-dessous). Longer le Bois des Cocus puis le Bois des Vignes et la Côte à Chien. Entrer dans Nesles la Vallée par le chemin de Vaumain. Au débouché de celui-ci, prendre à gauche la rue de



Chenival et la suivre sur environ 300m.

Prendre à gauche le chemin de Chenival (rep 3) et le suivre jusqu'à la D 79. Traverser celle-ci et la suivre jusqu'au 1er chemin à droite (chemin de la Roche Baude). Longer le stade et suivre ce chemin sur 1km puis prendre à gauche le chemin de Mézières jusqu'à la Croix à Baptiste. Prendre à droite le chemin de Paris puis à gauche le chemin Bourry et retour Place de l'École.

Variante (13,8 km, 3h30)

400m environ après Le Bosquet, prendre à droite et suivre ce chemin jusqu'au bout (environ 2km) Au débouché, prendre à gauche en direction d'Hérouville. Traverser la D 79 devant le cimetière et prendre sur la droite. Au carrefour, prendre à gauche et passer devant la Mare à Laver (cf panneau du PNR et banc en surplomb de la mare). Entrer dans Hérouville, prendre la deuxième rue à gauche (rue Paul Bagnard) passer devant les silos et prendre à droite dans la rue Croix Rouge. Au bout de celle-ci, prendre à gauche le chemin de Nesles. Continuer tout droit sur ce chemin pendant environ 400m puis tourner à droite en direction du Fond de Fontenelle. Suivre ce chemin sur 600m et tourner à gauche en direction du Bois de Gérolay. Au premier carrefour après le Bois de Gérolay, prendre à gauche sur environ 400m puis à droite en direction du Bois des Cocus. (rep 2, jonction avec le circuit de base décrit ci-dessus).



(rep 2). Avant le lavoir, tourner à droite et suivre cette route sur environ 250m. Au bout, traverser la D 927 et prendre en face le chemin de Menouville à Frouville ; le suivre jusqu'à la corne du « Grand Bois » ; continuer sur ce chemin qui traverse le bout du « Grand Bois », chapelle Notre-Dame de la Bonne Nouvelle sur la gauche, puis belle vue sur le château de St Cyran sur la droite ; continuer jusqu'à la D151.



L'année écoulée a vu la réalisation de travaux importants pour une commune de notre taille. Ces travaux ont été réalisés avec l'aide du Département, de la Région et du P.N.R. Ils ont concerné : la réfection partielle du mur du cimetière (coût total : 13.933,50€, participation du PNR : 8.154,85€) ; le restaurant scolaire (isolation du bâtiment, coût total : 66.036,92€, subvention du Département et de la Région : 44.171,86€) ; la création d'un atelier communal et de sanitaires (coût total : 133.539,11€, subventions : 89.323,82€).

Pour ces trois opérations, la participation de notre commune s'élève à 71.859,00€.

concerne le mur d'enceinte du cimetière, une nouvelle tranche de travaux sera réalisée à partir de cette année jusqu'à l'an prochain. Rue de l'ancienne Gare les éclairages publics seront changés pour les plus vieux (en bois) et peints en vert pour les autres.

J-Marie Delière



En  
c e  
qui



## ÉTUDE THERMIQUE

Aidée par le Parc Naturel Régional du Vexin, la municipalité a fait réaliser l'an passé une étude thermique des bâtiments communaux. Conduite par le bureau d'études B.S.C. Energies, cette

étude a mis en évidence un manque d'isolation dans plusieurs de nos bâtiments : mairie, cantine scolaire, foyer rural. Par ailleurs l'ancienneté de certaines chaudières, notamment celles du bâtiment de la cantine font réfléchir à leur remplacement et à un éventuel changement d'énergie (fioul actuellement). Dans cette perspective et à nouveau avec l'aide du P.N.R, nous ferons réaliser une étude de faisabilité afin de nous guider dans nos choix. Dans la cantine, Nous avons fait poser un faux plafond et remplacer les anciennes baies par de nouvelles à double vitrage. Profitant de la rénovation du local de la mairie mis à la disposition du Syndicat des Eaux, nous avons procédé à son isolation. Cette année, nous procéderons au remplacement de toutes les portes et fenêtres du foyer rural afin de l'équiper en double vitrage. L'an prochain, nous travaillerons sur le bâtiment de l'école.



## DIAGNOSTIC POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Dans le cadre d'un groupement d'achat constitué au niveau départemental, nous avons fait réaliser l'an passé une étude sur l'accessibilité de nos bâtiments. Le coût des préconisations du bureau d'études Pyramides est tel (plus de 130.000€ pour la seule mairie) que nous ne pourrions mener les travaux ni seuls, ni rapidement. Nous avons toutefois la volonté de commencer ce chantier dès cette année qui verra la création d'une place de stationnement « handicapé » à proximité de la mairie et, avec l'aide de notre député Ph Houillon, la réalisation d'une rampe d'accès au foyer rural. Nous rechercherons ensuite les financements nécessaires à la poursuite du programme.

C Dumet



## CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2011



Après nos participations en 2009 et 2010, couronnées à chaque fois du 4ème prix dans notre catégorie, nous renouvelons notre inscription

pour l'édition 2011 du concours départemental. Cette année, le Comité du tourisme et des loisirs innove en créant le Prix du Potager. Vous avez donc la possibilité de faire valoir votre imagination dans les catégories suivantes : - maison avec jardin visible de la rue, - balcon ou terrasse, - fenêtre ou mur, - ferme fleurie. Les particuliers seront récompensés dans les catégories suivantes : Prix du cadre végétal, Prix du fleurissement, Prix de la protection des ressources naturelles, Prix coup de cœur. Pour toutes ces catégories, il est impératif que vos compositions soient visibles de la rue. Exceptionnellement, il sera possible que

le potager ne soit pas visible de la rue. Dans ce cas, le jury sera accompagné chez les participants, après prise de rendez-vous. La visite du jury se déroulera entre mi juin et début juillet. Contacts pour les inscriptions : J-M Delière : 0134 70 84 73 et C. Dumet : 01 34 70 80 17.





# Les P'tits Loups du Vexin

8bis, Grande Rue  
95690 Labbeville

Tel : 01.30.34.79.07 (répondeur)

[www.lesptitsloupsduvexin.fr](http://www.lesptitsloupsduvexin.fr)

La nouvelle équipe des P'tits Loups du Vexin est en place depuis ce printemps : Anne-Marie, Morgane, Samantha et Christophe accueillent vos enfants, dans les locaux de l'école maternelle de Labbeville, tous les mercredis et les vacances de 8 h 00 à 19 H 00 dans la limite de 30 enfants.

Depuis la rentrée de septembre 2010, la fréquentation de notre accueil des mercredis dépasse tout ce que nous avons connu jusqu'alors. Nos quatre animateurs ne sont pas de trop pour accueillir tous ces enfants.

A tel point, qu'il a été demandé aux familles de ne plus réserver par mail, mais plutôt directement par téléphone pour savoir s'il reste de la place.

Evidemment, en cas d'urgence, l'équipe s'arrangera toujours pour recevoir vos enfants.

## Tarif des vacances :

Deux possibilités :

1/ Forfait semaine : Attention : inscription ET présence du lundi au vendredi (de la même semaine).

Tarif pour le 1er enfant 60,00 euros

Tarif pour le 2ème enfant 57,00 euros

Tarif pour le 3ème enfant 55,00 euros

2/ A la carte :

Tarif par jour pour le 1er enfant 16,00 euros

Tarif par jour pour le 2ème enfant 14,50 euros

Tarif par jour pour le 3ème enfant 13,50 euros

Tarif pour la demi-journée (sans repas) 9,00 euros

Pour chaque sortie ou animation une participation de 4 € vous sera demandée.

Cotisation annuelle par famille de 23€.

Les frais sont déductibles jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Le bulletin d'inscription et le programme sont mis en ligne sur notre site [www.lesptitsloupsduvexin.fr](http://www.lesptitsloupsduvexin.fr) ; des exemplaires papiers seront à votre disposition chez les P'tits Loups.

## Les dernières activités des P'tits Loups du Vexin

### La fête de l'épouvantail 2011

Le dimanche 27 mars 2011, la 10ème fête de l'épouvantail avait lieu à Sagy. Pour la 5ème année consécutive, les P'tits Loups ont participé dans la catégorie « association » en proposant l'épouvantail. Dix participants étaient inscrits dans cette catégorie. Pour la



première fois, ce sont les P'tits Loups du Vexin qui ont remporté le 1er prix : une belle coupe et un bon d'achat de 100 €. Il faut dire que les adhérents de notre association se sont mobilisés et sont allés voter malgré la pluie qui est venue un peu gâcher la fête dans l'après-midi. Encore merci à tous les votants et rendez-vous l'année prochaine !



### Le goûter avec les anciens de Labbeville

Une invitation de la part des P'tits Loups du Vexin, distribuée dans chaque boîte aux lettres par M. Foucart lui-même, conviait tous les anciens de Labbeville à participer à un goûter avec les enfants de l'accueil de loisirs. Ce mercredi 30 mars dernier, les enfants ont eu la joie de présenter un petit spectacle pour les anciens, certains venus accompagnés de leurs petits enfants... Après le spectacle des petits, Fanny a charmé les petits et les grands pendant sa démonstration de danse orientale.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé autour de fruits et de gâteaux préparés par les enfants le matin même, et de gâteaux apportés par les anciens. Nous remercions les personnes qui sont venues et ont partagé avec nous un moment de convivialité. La seule chose à déplorer est juste le petit nombre de personnes s'étant déplacés.

Ils pourront se rattraper une prochaine fois ; tout le monde ayant été content de son après-midi, une après-midi cet été devrait être proposée...



### L'animation sécurité routière

Le mercredi 8 juin, les P'tits Loups du Vexin ont reçu comme tous les ans Aïcha, de l'association « Ange Hugo », pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route.



Le Moulin de Giez

### Le mini séjour

Comme tous les ans maintenant, rendez-vous est pris en juillet pour une destination avec les enfants.

Cette année, direction « Le Moulin de Giez » à Viarmes où les enfants découvriront les joies du cirque : jonglage, monocycle, équilibre, etc... ainsi que le plaisir en fin de journée de s'occuper des chevaux des lieux.

Les parents nous demandent dès le mois de janvier la possibilité d'inscrire leur enfant pour juillet. A tel point qu'il est prévu un départ avec 40 enfants et que nous ne pouvons plus inscrire d'enfants que sur liste d'attente, les places étant toutes réservées...

### Les vacances d'été

Le mini séjour se déroulera du 4 au 8 juillet ; cette semaine-là, il n'y aura pas d'accueil à Labbeville.

A partir du 11 juillet, l'accueil se déroulera comme d'habitude à Labbeville, avec des activités manuelles, des activités sportives, des ballades dans les bois alentours et des sorties : théâtre, Aventure Land, Parc Saint Paul...

L'accueil fermera le vendredi 29 juillet au soir, pour trois semaines. Toute l'équipe d'animation reviendra en grande forme le lundi 22 août et ceci jusqu'à la rentrée.

## Naissances

Nous félicitons les heureux parents de :

Adam MAUDY le 5 mai 2010  
 Edward BASQUIN le 29 mai 2010  
 Jeanne Pousson le 26 juillet 2010  
 Camille ROUZE--EDOIRE le 31juillrt 2010  
 Anatole Michel 12 août 2010  
 Anaé ADDE e 13 décembre 2010  
 Liâm DUCLOS le 28 février 2011  
 Paco FOZ 15 mars 2011  
 Cayssie LE MAITRE le 9 avril 2011  
 Mélina LEMAIRE le 10 avril 2011.

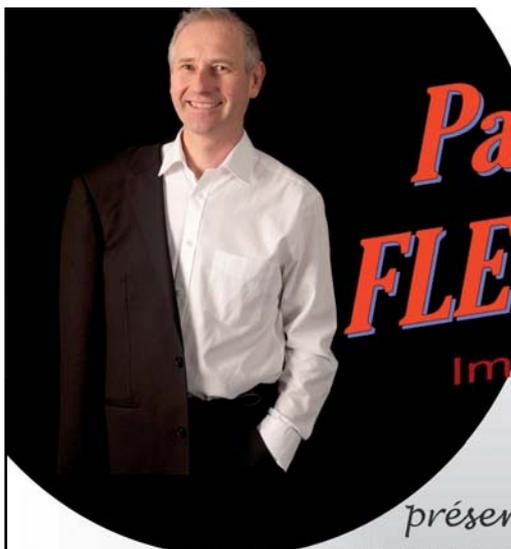
## Mariages

Julien DAUFIN et Raphaële D'ARMANCOURT  
 le 10 juillet 2010  
 Grégory BLECOT et Stefania MARTINO le 9 avril 2011

## Décès

Monique FOUCART-BLARY le7 mai 2010; Hervé LAVOISIER le 21 septembre 2010; Encarnation GUERRA VIDUEIRA le 30 décembre 2010; Vanda VALLET le 13 février 2011.

# Labbeville le 25 juin



**Pascal  
FLEURY**  
Imitateur

présente son  
« *Petit Cabaret* »

90 minutes de spectacle  
Plus de 40 voix sur scène...

**Du 100% divertissement !**

Pique-Nique  
suivi du  
Feu de la St Jean  
&  
Soirée Spectacle

Apéritif offert par la Municipalité